

# DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS À LA CAPA DES PROFESSEUR-ES CERTIFIÉ-ES DU 9 JUILLET 2020

Sud éducation Paris ne peut qu'exprimer sa colère pour cette dernière capa de l'année scolaire 2019-2020. Non pas parce que l'ordre du jour ne nous convienne pas ; il s'inscrit dans le déroulement des commissions paritaires auxquelles nous étions habituellement convoqués.

Les raisons de notre colère sont évidentes : l'année 2019-2020 a été catastrophique et nous ne rejeterons pas la faute sur la situation de pandémie qui nous a toutes et tous affecté-es. Et pour contredire ce qu'a pu déclarer le président de la république, nous ne sommes pas en situation de guerre, même si le covid-19 nous expose à de réels dangers pour notre santé et nos vies.

Cette année a été marquée par des mesures politiques qui témoignent d'un mépris total pour l'ensemble des travailleuses, y compris pour les personnels de l'Éducation nationale ? À commencer par ce qui nous réunit aujourd'hui, le paritarisme. Sud éducation Paris n'en acceptait pas tous les aspects, notamment ceux qui concernaient l'avancement ou le changement de grade, trop marqués par des logiques d'iniquité et de népotisme. En revanche, écarter les syndicats des questions ayant trait aux mutations ou au handicap, c'est fondamentalement les exclure de sujets qui répondent à une des préoccupations premières des organisations syndicales, à savoir les conditions de travail des personnels. Et qui donnait la possibilité d'agir ici et maintenant.

De plus, suite à la révélation de la création d'un certain poste spécifique dans un lycée prestigieux du quartier latin, le doute n'est plus permis : le droit de regard dont nous disposions lors des opérations de mouvement était essentiel pour les collègues. Nous avons pu entendre de la part de l'administration lors d'instances ou de groupes de travail que transparence et confiance seraient de rigueur. Une fois de plus, nous n'y sommes pas... Le Rectorat aura beau jeu d'évoquer qu'il est revenu sur sa décision, mais le mal est fait. On ne peut que douter des conditions des mutations passées, présentes, dans le cas des TZR et à venir. Il est fort à parier que les collègues ne seront plus affecté-es selon le nombre de points mais selon les desiderata, au mieux des intéressé-es, au pire des chefs qui choisiront les collègues les plus conciliant-es voire les plus dociles. Et pourquoi pas d'ailleurs, cela s'est déjà vu avec le recours à des contractuel-les plutôt qu'à des titulaires.

Rajoutons ensuite dans cette continuité de la catastrophe et du mépris, la réforme des retraites qui refait actuellement parler d'elle. Là encore, la communication gouvernementale n'a pas réussi à convaincre de son bien fondé et le ministre de l'Éducation nationale n'y est pas parvenu non plus. Et les effets d'annonce plus grotesques les unes que les autres n'ont cessé de se succéder. La prétendue revalorisation du métier d'enseignant, afin de permettre de garantir une retraite décente et respectable, ne se traduit en fait que par un alourdissement et une augmentation des missions et du temps de travail. L'ensemble des personnels de l'éducation nationale ne s'est pas laissé duper et on peut se féliciter de l'ampleur et de la durée de mobilisation dans notre secteur professionnel ainsi que dans d'autres secteurs, la santé, le rail, le métro..., où Solidaires a montré sa capacité de mobilisation et de combativité.

Là encore, au mépris d'une prise en compte des réalités du terrain, de l'investissement des personnels et d'une réelle estimation des charges de travail des enseignants, tout montre que beaucoup de personnels de l'éducation connaissent ou connaîtront la paupérisation et une retraite de misère si le gouvernement s'obstine à vouloir mettre en œuvre cette réforme. Nous restons fermement opposés à cette contre-réforme, nous ne voulons ni d'une retraite à points, ni d'un âge pivot de 64 ans. Le gouvernement estime que cette réforme est juste. A quel titre ? Elle concernera, par son mode de calcul au premier chef la génération 2004, pourquoi ne pas l'appliquer alors à toutes les générations ? Faut-il aussi rappeler que les personnels de l'éducation ont peu de primes, sauf les personnels de direction, les DASEN... il va s'en dire. Mais vous savez, tout comme nous, que les primes ne constituent pas un salaire. Ne nous leurrions pas, le système de protection sociale est une aubaine pour les entreprises privées, les grands patrons, les hauts cadres et les actionnaires.

Après avoir dépecé les entreprises publiques et les services publics, il s'agit tout à la fois de réduire les solidarités intergénérationnelles qui existaient, de fragiliser un peu plus les salariés et de récupérer pour les marchés financiers tout ou partie des masses monétaires concernées.

Il est évident que les partis politiques et les gouvernements qui prônent ces orientations ne dévoilent jamais les véritables raisons de leurs choix. Ils s'abritent par ailleurs sous la caution d' "experts" choisis pour la circonstance et qui sont en fait au service de ceux qui les payent. Ces experts prétendent par exemple que la France n'est plus en mesure de faire vivre son système de retraite qui a pourtant été mis en place en 1945-1950 dans un pays qui sortait de cinq années d'occupation et dont une bonne partie des infrastructures et des moyens de production était détruits. Il est remarquable que certaines organisations entérinent les choix gouvernementaux au nom du soi-disant problème de financement, alors même que les disparités économiques ne cessent de s'aggraver, et jamais depuis la fin de la seconde guerre mondiale il n'a été aussi préférable de faire travailler que de travailler.

La France n'a jamais été aussi riche que maintenant. La vraie question est celle du partage des richesses. On sait qu'avec la répartition comme avec la capitalisation les retraites payées en 2040 devront être prélevées sur les richesses produites en 2040. Seul le travail est créateur de richesses, le capital ne constituant que du travail humain cristallisé. Les retraites ne proviendront que du travail des actifs.

Que voulons-nous d'abord ? Que les retraites ne soient pas le reflet des inégalités du temps de l'activité, ce que nous prépare la retraite à point ; ensuite, que la retraite ne soit pas celle des morts ou celle de la retraite en mauvaise santé, celle-ci s'aggravant en moyenne à 64 ans, et qu'elle ne soit pas une retraite de misère. Retour à 37,5 année de cotisations, à 60 ans, pas moins de 2000 euros pour toutes et tous, avec un resserrement des écarts.

Que dire des réformes propres aux enseignements et à la réussite des élèves ? À titre d'exemple emblématique, le bac du ministre Blanquer est un fiasco et n'illustre rien de moins que l'obstination à vouloir faire sans les enseignants et leur expertise. Entre les E3C, Parcoursup et le désastre des affectations en collège ou en lycée, c'est toute une génération d'élèves qui est sacrifiée. Sud éducation Paris n'adhère pas au concept d'égalité des chances mais tout concorde pour nous, avec ces réformes, à la mise en œuvre d'une école de l'inégalité des chances. Tout porte à croire que la volonté ministérielle cherche à démanteler le système public d'éducation afin, notamment, de satisfaire des intérêts contraires aux missions du service public, en l'occurrence ceux du privé, et de la marchandisation du secteur éducatif. En effet, comment se fait-il que le Rectorat entérine le manque de place dans les lycées publics pour cette rentrée 2021 et propose d'envoyer les élèves vers le privé, rien ne nous étonne de la part d'un gouvernement qui sous couvert de scolarité obligatoire dès trois ans permet le financement des écoles privées. Que dire du fonctionnement de parcoursup ? le manque de places n'a jamais été aussi criant, mais peu importe, les établissements privés feront payer les élèves...

Il y a bien entendu des événements qui ont cristallisé notre colère : la période de confinement et le déconfinement qui a suivi. La continuité pédagogique, qui n'a pas même été définie, qui constituait tout simplement un lien social, ne s'est faite que grâce aux enseignant-es tant l'impréparation et l'amateurisme ont été flagrants de la part du ministre. Le télétravail a été harassant et accompli dans des conditions de confinement parfois difficiles et angoissantes ; les enseignant-es ont dû utiliser leur propre matériel, sans formation, sans indemnisation.

Les propos du ministre ont largement été battus en brèche par ses pairs et surtout par l'investissement et le volontariat des enseignants au cours de cette période. Le déconfinement n'a pas été plus rassurant, avec un protocole sanitaire compliqué, voire risqué, à mettre en œuvre dans de nombreux établissements. Même certains chefs d'établissements en ont convenu...

Les polémiques et propos déplacés sur les « décrocheurs » qui ont éclaté par la suite ont clairement montré que les personnels n'ont jamais été soutenus ni épaulés. Il s'agissait encore une fois, comme à son habitude de montrer aux parents les plus réactionnaires que le père fouettard veillait et qu'il y aurait des sanctions à l'encontre des personnels récalcitrants. La continuité pédagogique n'ayant pas été définie, le matériel professionnel ayant fait défaut, le plan de communication est décidément bien huilé.

À aucun moment ne s'est posé l'impact qu'a pu avoir cette situation sanitaire ; à aucun moment n'ont été prises en compte les conséquences psychologiques, sociales humaines, voire familiales du confinement et du déconfinement. Ce n'est que le 28 mai soit deux mois après le confinement qu'une note informative a circulé à propos des risques psycho-sociaux liés au télétravail. Ces deux périodes ont surtout confirmé que le ministère navigue à vue et qu'il privilégie les propos imbéciles

et les contre-vérités véhiculés par les médias. Les petites capsules vidéos du ministre sur nos boîtes mails professionnelles ne trompent personne au sein de la communauté enseignante et terminent souvent dans les spams. Pire, on sait d'ors et déjà que le télétravail et les pratiques pédagogiques accomplis et mis en œuvre pendant le confinement par les enseignant-es, avec leurs propres moyens et matériels, ont été un formidable laboratoire pour le ministère ; histoire de mettre à profit ces opportunités pour des entreprises spécialisées dans le numérique et de dégrader les conditions de travail des professeurs. Le projet de modification du code de l'éducation rendant obligatoire la mise en place du télétravail permettra certainement au ministère d'imposer certaines tâches aux personnels.

Pour Sud éducation Paris, l'année scolaire se termine d'autant plus mal que Monsieur Blanquer a été reconduit dans ses fonctions. Cette reconduction n'augure rien de bon et les annonces ministérielles ne répondent pas aux attentes des personnels. Évaluations, aide personnalisée, vacances apprenantes... Rien de nouveau, le ministre n'a rien appris et continue sur sa lancée. L'éducation a besoin de moyens humains et financiers, il est d'ailleurs plus que temps d'augmenter les DHG, de temps et de réflexion.

Le soi-disant dialogue social mis en avant par le ministre n'est qu'un leurre et la continuité pédagogique qu'il défendait si bien est largement dépassée par la continuité du mépris qu'il affiche vis à vis des personnels. Les exemples ne manquent pas sur ces derniers mois : maintien des suppressions de postes, campagnes d'embauches de contractuels, augmentation du nombre d'élèves par classe, rupture d'égalité sur les concours du Capes et d'agrégation... Si Monsieur Blanquer est resté à son poste, c'est qu'on lui reconnaît surtout un autoritarisme au sein du secteur éducatif qui plaît à ceux qui gouvernent et à ceux qui veulent libéraliser l'école. En témoigne l'acharnement du ministère à vouloir sanctionner trois enseignants de Melle dans les Deux-Sèvres qui s'opposaient à la réforme du bac. Un des motifs avancé est « incitation à l'émeute »... Ce motif aberrant est manifeste d'une démarche forcenée à vouloir mettre au pas les personnels.

En attendant, il faut que tous les personnels tiennent, que l'EN ne devienne pas le « nouveau France Telecom ». Mais rien n'est moins sûr, par ses injonctions permanentes et contradictoires par sa volonté de changer continuellement les pratiques des personnels, par les pressions exercées sur toutes les catégories de personnel (notamment les plus précaires comme les AED ou les AESH), il y a clairement un désir de les déstabiliser, de les insécuriser et surtout de les jeter en pâture à l'opinion publique : Le ministre vend sa réforme du lycée en évoquant que les élèves ont tous les choix de spécialités, or les combinaisons sont limitées, 54 heures sont dévolues par niveau à l'orientation, or elles ne sont pas financées, le grand oral doit se préparer en terminale, or il n'y a aucune heure prévue non plus.

La conséquence de ces injonctions non-opératoires est tout sauf théorique : ne jamais penser les fins et être exclusivement cantonnés au calcul des moyens est constitutif d'une aliénation au travail dont on connaît les symptômes : anxiété, épuisement, burn-out voire bore-out.

En somme, l'après-confinement n'est qu'un mirage et la politique libérale du gouvernement se poursuit. Pourtant les personnels sont fatigués et en colère. C'est cette colère que nous voulons porter aujourd'hui. Le spectre d'une crise économique brandie par les gouvernants et les possédants a largement supplanté le risque d'un retour massif de la pandémie. Dans ce contexte, la fonction publique, et donc l'éducation nationale, en feront les frais.

Nous souhaitons pour terminer remercier et apporter notre soutien à tou-tes les travailleurs et travailleuses, notamment les plus précaires (caissier-es, éboueur-euses, aides soignant-es, conducteurs-trices...), qui nous ont permis durant les mois de confinement de vivre tout simplement. Il serait souhaitable d'ailleurs que le département et la région s'inquiètent des conditions de travail des agent-es, sans lesquels aucune reprise n'aurait été possible. Il va de soi que Sud éducation Paris refuse toute externalisation et toute dégradation des conditions de travail. Plutôt que de vanter le tout numérique, avec l'acquisition des tablettes, la région ferait mieux de préserver les personnels dont elle a la charge. Ils nous ont montré qu'ils étaient bien plus utiles que certains qui s'acharnent à casser les solidarités et les services publics. Nous voulions remercier aussi les agent-es administratif-ves du rectorat pour qui la préparation de la rentrée prochaine sera une lourde charge cet été. Il en sera de même pour les agent-es administratif-ves des EPLE.

**Pour un service public, de qualité, laïc, et émancipateur. Pour une autre école et une autre société**